

L’histoire des sociétés et des peuples du Congo précolonial dans les travaux de Dominique Ngoïe-Ngalla

Serge Rufin KAYA BILALA

Résumé

Exhumer l’histoire de l’Afrique Noire et des sociétés du Congo précoloniale a été le cheval de bataille du professeur Dominique Ngoïe-Ngalla. Ces multiples travaux soutiennent et défendent la thèse de l’existence, de l’organisation et de l’équipement antérieur des sociétés d’Afrique et du Congo qui avaient fini par se construire en civilisations. Cet article est consacré à la description et à l’analyse critique du legs fait aux générations futures de l’Afrique par la tradition africaine d’une part et du Congo précoloniale d’autre part. Il examine le contenu de ce legs, et ce que nous sommes devenus. De façon préférentielle, l’examen historique est placé sous l’angle de l’observation des données politiques, économiques et socioculturelles qui avaient contribué à la construction et à la gestion de nos sociétés précoloniales dont le fonctionnement normal garantissait l’épanouissement des individus dans leur aspiration à la liberté et à la satisfaction légitime de leurs besoins. L’ordre social observé dans la quasi-totalité de ces sociétés précoloniales du Congo a attiré notre attention dans les travaux de Dominique Ngoïe-Ngalla.

Mots clés

Sociétés, Afrique noire, Congo précolonial, Royaumes, Organisation.

Abstract

Unearthing the history of Black Africa and the pre-colonial Congo societies was the hobbyhorse of Professor Dominique Ngoïe-Ngalla. These multiple works support and defend the thesis of the existence, organization and previous equipment of societies in Africa and the Congo which had ended up building themselves into civilizations. This article is devoted to the description and critical analysis of the legacy left to future generations of Africa by the African tradition on the one hand and the pre-colonial Congo on the other. He examines the content of this legacy, and what we have become. In a preferential way, the historical examination is placed under the angle of the observation of the political, economic and socio-cultural data which had contributed

to the construction and to the management of our precolonial societies whose normal functioning guaranteed the development of individuals in their aspiration for freedom and the legitimate satisfaction of their needs. The social order observed in almost all of these pre-colonial societies in the Congo caught our attention in the work of Dominique Ngoïe-Ngalla.

Keywords

Societies, Black Africa, pre-colonial Congo, kingdoms, Organization.

Introduction

Tiennent la première place au cœur des multiples travaux scientifiques de Dominique Ngoïe-Ngalla, l'Afrique Noire, en générale et les sociétés du Congo¹ précoloniale en particulier : Loango, Kongo et Teke etc., dans leurs diversités en particulier. Le détour par l'histoire des ensembles politiques de notre sous-région, disparus depuis fort longtemps, mais qui ont légué un patrimoine spirituel considérable à notre pays. Nos ancêtres étaient des ressortissants de ces grands ensembles politiques, ont construit l'histoire du royaume de Kongo, du royaume de Loango et du royaume Teke dans la pensée scientifique de Ngoïe-Ngalla. Cela nous a servi de prétexte pour convoquer une étude scientifique qui réfléchirait sur la problématique de l'histoire des sociétés africaines et congolaises dans les travaux de Dominique Ngoïe-Ngalla. Cela semble préoccuper la communauté scientifique de notre pays, en hommage à cet illustre personnage, homme de sciences pour espérer trouver là, la réponse qui ne soit pas d'ordre intellectuel et théorique seulement, devenant vite un simple slogan. Comment faire pour que, dans l'Etat multiculturel de notre pays, convergeant vers des objectifs partagés et tendant vers un même but, la multiplicité des communautés morales, ou ethnies installées sur cet espace social se tolèrent et s'acceptent dans un mutuel accueil citoyen ?

¹ Les sociétés Congo, nous faisons allusion d'abord au royaume Koongo, aux groupes kongo dont Dominique Ngoïe-Ngalla a inscrit sous le registre des Koongo de la Vallée du Niari : les Beembe, les Kaamba, Les Doondo, les Kugnyi, les Suundi... et les Koongo stricto sensu (Koongo du Congo localises dans le Département du Pool), les Vili du Loango, les Teke et Teke-laale.

Il s'agit ici de l'organisation politique, économique, sociale et culturelle des communautés choisies dans cet article, leur éthique, pourrait être pour nous, le modèle qui inspire les attitudes citoyennes que nous appelons tous de nos vœux en notre pays. Fédération d'une multitude de communautés, certes organisées autour des mêmes valeurs dominantes, la langue, la religion, les codes sociaux, les codes juridiques, mais opposées par bien des particularismes locaux, ces peuples parvinrent à cohabiter en harmonie. Moyennant quoi, les communautés que nous décrivons ici furent d'une admirable stabilité politique et sociale. Il en eut été ainsi des siècles encore sans l'intrusion des occidentaux dans la gestion des affaires des royaumes. Et qu'est-ce donc qui, sur des longues générations assura cette stabilité politique dans ces sociétés ? Le consensus de toutes ses composantes sociales sur la nécessité du respect des valeurs de civilisation, des principes et des normes politiques sur lesquels reposait l'organisation des sociétés du Congo était visible.

La vision ou la pensée de Dominique Ngoïe-Ngalla sur des sociétés d'Afrique et du Congo, leurs peuples et leur génie créateur fut extraordinaire. Dépeint de façon dynamique et organisée, il relève leurs formes d'organisation politique, économique, sociale et culturelle. En un mot la civilisation kongo, il s'agit du Kongo de l'ancien royaume de Lukeni, des Kongo de la Vallée du Niari, des Loango, des Tekes et d'autres groupes encore. Ce même sentiment de connaissance historique de ces communautés apparaît chez d'autres chroniqueurs européens (F. Pigafetta et D. Lopes, 1591, p. 97 ; O. Dapper, 1686, p. 357 ; A. G. Cavazzi, 1732, p. 264-267 ; B. L. Proyard, 1776, p. 192-193) de l'entre XVI^e et XVIII^e siècle qui n'ont vu dans les coutumes de ces peuples qu'un hamac de superstitions. À la vérité, les travaux de Dominique suivants, nous ont été utiles dans la réalisation de cette étude (D. Ngoïe-Ngalla, 1976, pp. 63-74 ; 1978, pp. 57-67 ; 1979, p. 8 ; 1984, p. 65-72 ; 1984, p. 7-12 ; 1988, p. 1-32 ; 1988, 554 p. ; 2006, pp. 100-114 ; 2007, p. 7-207 ; 2011, p. 7-86). Nous avons associé quelques sources orales récoltées ici à Brazzaville dans la période allant du 21 au 25 février 2021. Le traitement de cette problématique exige le dévoilement d'une approche méthodologique basée sur une diversité de sources, à la fois orales, historiques et anthropologiques. Car l'histoire des peuples d'Afrique et du Congo précolonial suscite des interrogations qui appellent des réponses.

Pour réussir ce choix méthodologique, l'analyse historique s'appuiera sur un certain nombre d'informations écrites mentionnées ci-dessus et orales collectées à Brazzaville autour de ceux qui ont côtoyé l'illustre disparu. Le développement qui suit s'articule autour de six points essentiels. Le premier point fait la localisation géographique de l'espace concerné, le deuxième point est une tentative de définition historique de l'organisation politique des sociétés d'Afrique et du Congo. Il retrace les formes et mécanismes de gestion du pouvoir politique. Le troisième point examine la vie sociale. Il dévoile tout le contenu de l'organisation sociale. Le quatrième point de cette contribution traite de l'économie dans ces sociétés, essentiellement centrées sur les activités agricoles, de commerce et de l'artisanat. Le cinquième point quant à lui est organisé autour des arts et la littérature. Le sixième point enfin, traite la justice comme élément fondamental pour la reconnaissance des droits, des devoirs et des libertés des individus.

1. Localisation géographique

L'espace géographique concerné par cette étude, est celui des territoires actuels les pays situés autour du bassin du Congo, parmi lesquels on compte : la République Démocratique du Congo, précisément sa partie Sud occidentale, la République d'Angola, dans sa partie Nord, le Congo Brazzaville et le Gabon. Cette localisation nous a conduit à dresser une carte qui donne les contours des territoires des peuples et des sociétés d'Afrique centrale concernés par les travaux scientifiques de Dominique Ngoïe-Ngalla. Territoire, c'est-à-dire, espace conçu, aménagé et mis en valeur par les populations, au long des siècles. Cet espace délimité est en même temps ce qu'on appelle par des aires culturelles, dans lesquelles les composantes démographiques sont des ensembles sociaux organisés autour des mêmes valeurs culturelles dominantes. Il s'agit évidemment de la langue, de l'ensemble des représentations du monde, des pratiques et des logiques qui s'ensuivent, des codes sociaux, des codes juridiques et des coutumes ancestrales. C'est aussi l'espace où se déploie une même civilisation. La civilisation, c'est-à-dire, un ensemble complexe et durable de caractéristiques politiques, sociales, économiques, morales, religieuses, esthétiques et scientifiques propres à une société.

Carte de l'espace géographique des territoires étudiés par Dominique Ngoïe-Ngalla



Source : S. R. Kaya Bilala, 2017, p. 47.

2. La vie politique

En Afrique Noire, l'étude de la parenté est la clé qui ouvre à une connaissance physique de l'organisation politique de la société. La parenté y apparaît comme le lieu de l'espace social et politique où se définissent le statut juridique et le rôle de chaque membre de la société. C'est toujours la parenté qui détermine les obligations, les devoirs et les prérogatives de l'individu. C'est elle qui fait que l'individu n'a jamais été isolé ; il est toujours le maillon d'une longue chaîne ou comme dans

un organisme chaque élément de l'ensemble joue sa partition, assurant ainsi l'équilibre bien faisant de l'ensemble.

À la vue de cette configuration de l'espace politique des communautés précoloniales africaines, il nous vient l'image de la Matriochka russe². Cette configuration de l'organisation politique des populations des royaumes inclue les groupes ethniques, les provinces de chaque groupe du royaume, les territoires claniques s'emboîtent les uns dans les autres. Ce qui est la conséquence du principe d'exogamie qui veut que personne ne prenne femme ou conjoint à l'intérieur de son groupe lignager (*kaanda*) et pendant longtemps même à l'intérieur de son clan (*kifumba*) dont nous savons qu'il est un groupe social dans lequel les membres n'ont des liens entre eux que juste culturel et non de sang (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 190).

C'est par des tels liens inter-claniques renforcés par des liens de sang que les unions matrimoniales renforcent sans cesse, par exemple les *Beembe* s'étaient progressivement approprié leur territoire actuel à partir des alliances matrimoniales ; le résultat d'une telle opération avait conduit au brassage et au mélange des *Beembe* avec les autres groupes sociaux culturels pour donner naissance à des *Beembe* de métissage. Dans les travaux de Dominique Ngoïe-Ngalla, la vie politique des sociétés de l'Afrique et du Congo précoloniale se présente sous la forme centralisée et monarchique. Aux temps anciens dit-il, :

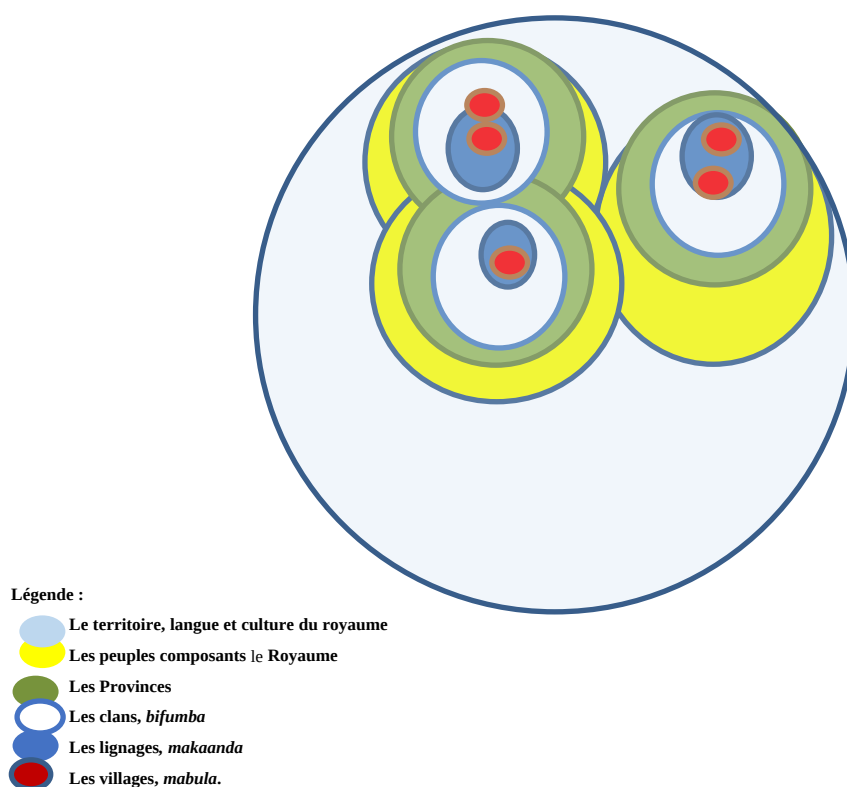
Apparurent, puis se développèrent sur le territoire de l'actuelle République du Congo une série de systèmes politiques : les pouvoirs « élastiques » ou « décentralisés », les seigneuries ou chefferies, les royaumes à structures étatiques. Nous parlerons ici de ces systèmes politiques que, faute d'autre concept pour rendre compte de leur spécificité, nous continuons d'appeler « royaumes ». (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 188).

Ce furent des États à système centralisé fonctionnèrent avec l'armature administrative constituée des clans royaux, un corps des grands dirigeants (dignitaires), choisis en raison de leurs liens de parentés avec le roi, appelés « *mani* » chez les Koongo ; le corps de

² Matriochka russe : cette grosse poupée dans laquelle se trouve enfermées d'autres poupées enchâssées les unes dans les autres de sorte que chaque poupée tirée entraîne d'autres. Cela explique l'agencement de la parenté dans les sociétés que nous étudions ici.

l’armée, le corps constitué des chefs des provinces ; des chefs de villages et des *mfumu kaanda* (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 70-74). Le moyen d’héritage du pouvoir est le sang, les sociétés étant matrilineaire, le neveu élu succède à l’oncle maternel. Une représentation schématisée mérite pour une bonne illustration.

Schéma n° 1 : L’organisation politique et administrative dans ces communautés culturelles



Source : S. R. Kaya Bilala, 2017, p. 130.

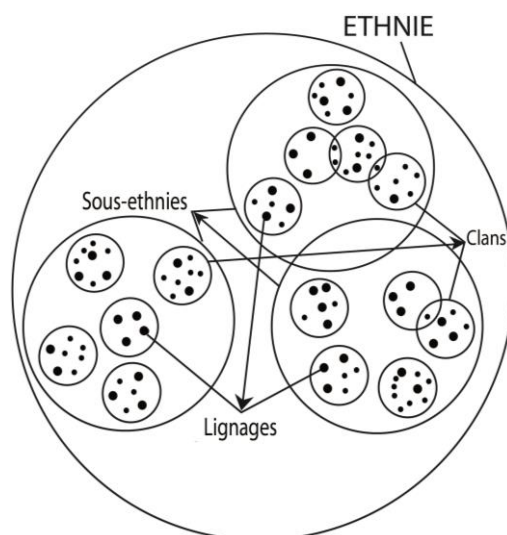
3. La vie sociale

La vie sociale de ces communautés s’organise autour de la parenté. Nous avons identifié cette société en se référant au schéma conçu par Dominique Ngoïe-Ngalla. Dans cette illustration, le schéma comprend un grand cercle, dans celui-ci on observe des cercles moyens et dans les

moyens, des petits cercles enfin des plus petits bouclent la marche de cette représentation. En effet, le grand cercle représente le territoire des groupes ethniques avec les sous-ensembles qui les composent. Les cercles moyens, représentent les territoires des sous-ensembles ethniques ou se superposent et parfois s'imbriquent histoire générale et histoires particulières. Ces sous-ensembles sont eux-mêmes composés d'unités sociales de petites dimensions : les petits cercles qui comme les sous-ensembles qui les intègrent, portent chacun leur nom.

Elles portent le nom de clan. Si l'on veut faire un parallèle avec des références européennes on pense à la « Gens » romaine ou au « *Υξυος* » grec selon Dominique Ngoïe-Ngalla en 2008). Chaque clan justifie son existence par la possession en propre d'un territoire sur le territoire de l'ethnie, ou plutôt sur le territoire du sous-ensemble de l'ethnie, dont il relève. Le clan à son tour se fragmente en unités sociales de plus petites dimensions encore, représentés par les points : le lignage (*kaanda*), strictement exogamique. Les cercles emboîtés des clans représentent les liens de parenté. Voilà la configuration sociale des communautés de cette étude.

Schéma n°2 : Représentation sociales des sociétés d'Afrique et du Congo précoloniale



Source : Dominique Ngoïe-Ngalla, 2008, « Cours de la formation doctorale », séminaire doctoral, Formation doctorale *Histoire et Civilisations Africaines*, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien, République du Congo.

4. L'économie

Dans l'économie, on peut retenir l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Ces trois activités ont retenu notre attention.

4.1. L'agriculture

Peuples du labour, l'agriculture sous ses formes diverses constituait le fer de lance ou la base de l'alimentation dans ses sociétés précoloniales. Les précieuses informations sur le labour et les activités économiques de ce groupe sont tirées de l'ouvrage, *Les lignes de force de l'histoire ancienne des pays de MMouyondzi : Teke-laale, Beembe* (Dominique Ngoïe-Ngalla, 2007, p. 49-54). Les peuples d'ancien royaume d'Anzico ou teke, de Kongo et de Loango ont en commun l'organisation sociale dominée par les maîtres de la terre, *fumu si, mfum nsi, nga sye* aux pouvoirs étendus, la centralisation du pouvoir, et la création d'authentiques Etats, le régime matriarcal de la parenté, mais aussi la nature de l'économie qui place au centre des activités économique, l'agriculture : « Celle-ci est dominée par les cultures vivrières qui font au manioc une place considérable. Celle qu'occupait, semble-t-il, une céréale qui rivalisa un temps avec le manioc (apparu au début du XVIIIe siècle) avant de disparaître du rang des produits vivriers » (Dominique Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 188).

Dans certaines régions, le sorgho (c'est de lui qu'il s'agit) subsiste, certes, mais comme plante médicinale connue seulement du seul petit nombre des hommes et des femmes intéressés par la pharmacopée. La culture de la banane et de l'igname occupe un rang honorable. Les pois chiches, les pois d'angoles aussi. Importée d'Amérique latine, la culture du tabac fait aux XVIIIe-XIXe siècles, la gloire des pays teke, kukuya (Dominique Ngoïe-Ngalla, 2011, pp. 49-54).

La pêche est active dans les pays kongo où, nombreux, les cours d'eau forment un réseau important. Certaines populations des bords du Congo et du bord de l'océan Atlantique ne vivent que de la pêche. Chez les Teke, le défaut d'un environnement identique à celui des Kongo, réduit les activités de pêche à peu chose. Mais la chasse y est une activité importante. Chez les Kongo comme chez les Teke, l'élevage du petit bétail n'est pas négligé : les caprins dominant suivis de porcins dans certaines contrées du pays kongo ; volaille (gallinacées

essentiellement). L'élevage ovin est rare ; il semble ne s'être développé qu'à partir de la fin du XIXe siècle. La généralisation de l'élevage bovin est un phénomène tout à fait récent (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 49-54).

4. 2. L'artisanat

L'artisanat est essentiellement composé de productions locales fabriquées par les artisans habiles en conception des meubles dans lesquels on retrouvait : des ustensiles de cuisine, de musique, des objets d'art, des statuettes de croyances ancestrales, les outils agricoles, des produits de la forge, de la vannerie, de la céramique et du tissage. C'est dans cette optique que Dominique Ngoïe-Ngalla écrit :

Ces laboureurs ne s'intéressent pas qu'aux fruits du labour. Ceux que d'autres métiers manuels attirent se spécialisent dans la vannerie. Et la vannerie est une activité exclusivement féminine : alors, nattes, hottes, etc. font la gloire de tel village, de telle contrée ; la céramique s'épanouit dans toutes les régions où existe le type d'argile nécessaire à une profession réservée aux femmes, de même que celle de la forge est réservée aux hommes. Mais, cuivre ou fer, ces deux métaux sont rares, et donc recherchés. Le hasard en fit une mauvaise répartition entre les pays teke et les pays kongo. Aux Teke le fer (Zanaga, Mayoko) et le cuivre (Mfouati). Les Kongo durent se contenter du cuivre du Nsundi (pays de Boko-Songho) avant de se partager, plus tard, celui de Mfouati avec les Teke (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 201-202).

4. 4. Le commerce

Au nombre des activités de ces peuples et de ces sociétés du Congo, le commerce. Ce commerce dont Dominique Ngoïe-Ngalla fait la description en ce terme :

Répartis en communautés culturelles, en sous-ensembles sociaux vivant largement en autarcie, en ce qui concerne les cultures vivrières, (chaque maisonnée produit le nécessaire d'aliment de bouche et se suffit ainsi à elle-même) les Teke et les Kongo avaient du mal à se fournir en produits de l'artisanat provenant de métaux rares et dont les lieux d'exploitation étaient

situés à des distances considérables, pour certaines populations. Cette situation, si elle ne fut pas à l'origine de l'avènement du commerce de longue distance, il y a tout lieu de penser qu'elle le favorisa grandement. D'abord à l'intérieur de chacune des deux aires culturelles, puis d'une aire culturelle à l'autre (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 204.).

Le même travail est poursuivi dans son article intitulé *À propos des marchés précoloniaux de Georges Dupré* où il revient sur la thématique des marchés développée par Georges Dupré à qui il reproche de prendre des libertés avec l'histoire en attribuant aux *Beembe*, qui récemment migrés du royaume de *koongo*, une origine unique. Dominique Ngoïe-Ngalla précise :

La nécessité des échanges des produits rares (produits de gorge, défense d'éléphants, pagnes de raphia bientôt utilisés comme monnaie, tabac, etc.) rallongea les circuits commerciaux internes au-delà des limites des territoires des deux aires culturelles bientôt quadrillées de pistes de portage. Les principales portaient de Mbanza-Kongo, la capitale du royaume de Kongo, et entraient dans Mbe, la capitale du royaume d'Anzico. De là elle descendait à la mer, traversant les actuels départements de la Lékoumou et du Niari. Puis longeant la mer depuis Mayoumba et Bwali, la capitale du royaume du Loango, elle regagnait Mbanza-Kongo. La traite des Noirs (XVIe-XVIIe siècles, XVIIIe- XIXe siècles) emprunta joyeusement ce circuit. Il traversait, en effet, des régions densément peuplées. (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 204).

L'intense activité agricole de ces peuples ne les empêche pas de pratiquer le commerce qui s'inscrit dans deux registres : le commerce local et le commerce à longue distance. (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 55-59).

5. Les arts et la littérature

D'abord les arts dans lesquels on rencontre le génie et l'ingéniosité de ses peuples d'Afrique précoloniale. Le talon est, la spécialité est dans la sculpture, la décoration des céramiques, la confection des masques, les motifs géométriques de la vannerie et la scarification teintée

d'esthétique et de beauté (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 64-65). Le même Dominique Ngoïe-Ngalla soutient que :

Les peuples de ces royaumes culturellement si proches, déploieront à travers les âges de réels talents créateurs ; principalement dans le domaine de la sculpture. Celle-ci se place parmi les meilleures créations de l'Afrique du milieu (les sculptures teke, les sculptures beembe, les sculptures woyo, les masques et les reliquaires punu sont connus dans le monde entier). Bien des musées d'Europe et des Amériques s'honorent aujourd'hui de compter dans leurs collections des productions venues de cette région d'Afrique (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, pp. 3).

Il renchérit :

Le dessin qui a pour support l'argile de potière, le jonc et le rotin des vanniers s'intéresse essentiellement aux motifs géométriques. Mais l'art de la scarification est souvent prétexte à d'authentiques dessins d'objets figurés. Comme un signal social, on rencontre souvent des hommes, à l'abdomen frappé d'animaux de la famille du lézard : crocodile, varan, carré etc. (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, pp. 203.).

Le génie et l'ingéniosité de l'art africain sont peints dans plusieurs travaux des chroniqueurs européens, des auteurs et des chercheurs africains datant du XVI^e au XIX^e siècle. En ce qui concerne l'activité artisanale, la sculpture avait fini par s'épanouir en œuvre d'art. Et c'est à juste titre que des pièces des sculptures africaines (*beembe*, *teke*, *koongo*, *pendé*, *tsokoué*, *yaaka*, *kota*...) trônent dans les plus grands musées du monde, à côté des sculptures des autres peuples (A. R. Mizingou, E.O. n°1). Au Congo, la sculpture *beembe* par exemple, rivalise avec la sculpture *teke*, *punu* et *kota*. Les personnages sculptés adoptent généralement des attitudes hiératiques, mais on trouve des pièces où l'élan et le mouvement sont visibles. Les personnages masculins sont typiques. Ils sont coiffés de ce casque grec qui leur donne cette allure martiale. Cette sensibilité poétique caresse les doigts de la potière qui cisèle les colles de gargoulette *mayuku*. Les peuples des sociétés précoloniales sont donc des artistes incontestables.

On doit pourtant dire que le souci esthétique fut tardif. Les statuettes qu'ils façonnaient ou qu'ils fabriquaient, furent, avant tout, des

habitatcles des esprits des ancêtres, a permis de classer cette activité de pragmatique et d'utilitaire. Peuple d'artisans, et plus tard d'artistes, ou tout cela à la fois. Le grand nombre d'ateliers de sculpture que nous avons recensés chez *Beembe* : *Ntembéle*, *Mvouarou*, *Ndougou*, *Nlinkoula*, *Mpengui*, etc. (S. R. Kaya Bilala, 2017, 208), est bien la preuve du dynamisme de cette pratique dans ce secteur d'activité.

Ensuite, la littérature qui est faite essentiellement de la tradition orale, composée des récits, des proverbes, des devises, des devinettes, des légendes, Dominique Ngoïe-Ngalla n'est pas le seul auteur à traité cette question. Le corpus de la littérature des peuples qui font l'objet de notre étude et qui appartiennent à ces sociétés d'Afrique précoloniale est abondamment riche et exhaustif (P. Mahoungou, E.O. n°6). Cependant, dans son ouvrage, *Aspect de la Littérature ko : ngo*, l'auteur fait une étude des divers genres littéraires pratiqués par les *Beembe* en tant que composante de l'aire culturelle *koongo* et dans *Aperçu sur le lyrisme beembe*, il souligne avec exactitude l'aptitude à la poésie chantée des *Beembe*, le lyrisme choral et le thrène, *kidilu* comme une de leurs caractéristiques culturelles. Il analyse enfin l'activité intellectuelle des groupes de populations dites *koongo*, grand groupe ethnique auquel appartient le groupe *Beembe* dans *Aspects de l'activité intellectuelle chez les Koongo XIV^e-XIX^e siècles*. Le commentaire que Dominique Ngoïe-Ngalla fait sur la littérature des peuples et des sociétés du Congo est le suivant : orale, la littérature est abondante et variée : contes, légendes et bien entendu, le proverbe qui, à lui seul, résume la production littéraire et la sagesse africaines (D. Ngoïe-Ngalla, 2010, p. 203.).

Les proverbes par exemple, de style court et serré, on dirait des aphorismes, énoncent, en peu de mots, une vérité, mais une vérité d'ordre général. Leur rôle est pédagogique et didactique. Pour Dominique Ngoïe-Ngalla (1979, pp. 21-22) ce qui frappe dans le proverbe c'est sa structure sémantique, le proverbe, fait un constat et dégage une norme. Mais pour instruire, le proverbe utilise des procédés pédagogiques qui tiennent en constant éveil l'attention. Il joue ainsi de l'analyse, de la métaphore et la métonymie. En effet, les proverbes sont bâtis sur des figures de rhétorique à caractère idiomatique. Voici quelques proverbes beembe en guise d'illustration :

- *Mu ku kokomo mu teke benge, ba na ki wu kwata* : Avant de te pencher sur un précipice, prends soin de t'aménager un point d'ancrage.

Ce proverbe donne un conseil à toute personne qui se lance dans une entreprise risquée. Elle doit avoir la prudence d'assurer ses arrières.

- *Nuni yi vulula kipepe, lutiri dzanza* : L'oiseau qui ne règle pas son vol, outrepassa bientôt son nid.

Dans ce proverbe, il est question de l'échec de ceux qui, comme parfois l'oiseau, ne savent pas disposer rationnellement de leurs avantages.

- *Mutwili ngulu wa lunda yaka* : Qui élève des porcs fait des réserves de manioc.

Situé dans la même logique que les deux premiers, ce proverbe s'applique à tous ceux qui sont engagés dans l'élevage des porcs. Il révèle la nécessité, pour eux, de disposer d'une grande réserve de manioc, base de l'alimentation du porc. Il pose aussi la question de la relation de cause à effet, de rapport logique entre certaines situations. Il invite à la planification, à la prévoyance, à la prudence.

- *Koso mba mu kidu, ka dzi tsiamuka* : Tes noix de palme dans le mortier, dispose-les, comme il faut, de peur de les perdre dans la dispersion.

Ce proverbe invite toute personne engagée dans une affaire difficile à rester sur ses gardes, à éviter la dispersion toujours préjudiciable, et la démesure qui conduit à l'échec.

- *Mbesi yi vulula ku twa yi dii mfumu* : Une lame de couteau tranchante plus qu'il ne faut, fait bientôt le malheur de son propriétaire (en le blessant).

Ce proverbe part d'une situation humaine concrète pour s'élever à des considérations d'ordre général. Il appelle l'attention sur l'intérêt du respect de la mesure. La démesure entraînant, soit le ridicule et des dommages, physiques ou moraux, soit le ridicule et la désapprobation.

- *Mutsuri ngutu ti kimpalangutu mbesi ye musengele* : Le margouillat est maître des forges ; ce serait scandale que le gécot, son cousin porte un couteau usé.

Ce proverbe, bâti sur un comique de situation, indique, comme tout à fait dans l'ordre des choses, que, dans une même famille, les avantages de l'un profite à l'autre. Ce proverbe utilise les tropes dans un souci pédagogique évidemment.

- *Ndeti tubi ki kuma na mampa* : Marcher sur des déjections humaines juste au moment où on rencontre de l'eau.

Juste au moment où tu tombes dans une difficulté, les moyens d'en sortir sont là. Se dit d'une situation apparemment inespérée mais dont on se tire d'affaire grâce à un palliatif disponible, en somme.

- *Bunkete bu vulula tebiri mbwa mufwongo* : À ne point se modérer dans sa coquetterie, on finit par conduire son chien chez le coiffeur, pour lui faire faire une beauté, ce qui est éminemment cocasse. La leçon ici, c'est que dans tout ce qu'on fait, il faut se garder des excès.

- *Muntu na muntu na kiziri na nkumbu yandi* : chaque homme a un visage et un nom qui lui sont propres.

Ces quelques proverbes beembe sont les memes pour toute les sociétés koongo.

6. Les systèmes de croyances et de représentations du monde

Les traditions des peuples d'Afrique et du Congo nous renvoient à la connaissance des croyances religieuses, la nature du rapport que ces populations avaient avec le monde de l'au-delà, la manifestation rituelle de leurs croyances et la qualité du regard que ces hommes jetaient sur le monde qui les entourait avant la colonisation française tombe sur eux. Les croyances au *mikisi* ou *Nkisi* sont fortement implantée dans toutes ces communautés ceci depuis le XVe siècle (J. P. Ngoïe-Ngalla, E.O. n°4).

Mikisi chez les *Beembe* ou *Nkisi*³ des *Koongo* restent des pratiques très répandues au Congo. La religion pratiquée dans ces sociétés fut naturelle, c'est-à-dire qui ne vient pas d'une révélation comme le Christianisme, l'islam et le Judaïsme. Les humains tissaient et organisaient un lien avec des forces supranaturelles, selon eux, répandues dans la nature : dans les profondeurs des eaux, dans les anfractuosités des rochers et dans tous les endroits de leur environnement naturel qu'ils estiment peu ordinaires.

Dominique Ngoïe-Ngalla, impressionné par la vogue du culte que l'on rend à ces forces supranaturelles cachées se demande si elles sont douées de conscience ou non. Chacune des forces fait l'objet d'un culte

³ *Nkisi* ou *Mikisi* : une croyance fortement implantée dans la société koongo, ceci depuis le XIVe siècle, considéré comme la période de la fondation du royaume et de l'installation des ancêtres des koongo jusqu'à nos jours.

assorti d'une célébration liturgique appelée *Siku* ou *kingomo* chez les *Beembe*. Il s'agit d'une cérémonie au cours de laquelle la prêtresse, *manganga* donne la représentation symbolique d'un combat par lequel elle s'efforce d'arracher symboliquement à la divinité les biens que l'assistance attend. Les biens attendus ici, sont entre autres la santé de quelqu'un qui est souffrant, ou qui est frappé de malchance et dont la prêtresse demande, au *mikisi*, de la délivrance. Le rituel du *mukisi* est sans rapport avec la tension qui traverse une séance de divination dont l'assistance attend du sorcier qui officie des révélations sur les causes d'une maladie ou l'auteur d'un décès. Les *mikisi* que la prêtresse invoque sont, en réalité, une manière de providence bienveillante. Ils sont perçus comme des pourvoyeurs d'un certain nombre de biens sociaux comme la santé, la chance, la paix, l'harmonie et la réussite dans tout ce que les hommes entreprennent. Ce que nous appelons ici religion des *Babeembe*, faute de nom approprié, est une religion sans dogme, sans clergé organisé selon nos informateurs (S. R. Kaya Bilala, 2017, p 187). Dominique Ngoïe-Ngalla écrit à ce propos :

Intéressés au plus haut point à l'homme, les *mikisi* ont chacun une sphère particulière d'intervention sur le corps humain. C'est pourquoi, il y a autant de maladies que de *mikisi* spécialisés, tous travaillent à la sauvegarde de l'homme physique, un petit nombre veillant à sa santé morale : ainsi, le *Maleembe*, le *Nkondi*, le *mukomo*, le *Nsemu*... (D. Ngoïe-Ngalla 2011, p. 35).

Aux *mikisi* proprement dit, s'ajoutent d'autres systèmes des croyances relevant des sociétés ésotériques. Parmi lesquelles le *Nkondi* occupe une place de choix. Le *Nkondi* est une arme dissuasive. Il est représenté chez les *Beembe* sous la forme d'une inquiétante statuette bandée d'épingles, de clous, de lames qui matérialisent la volonté de vengeance du fidèle qui l'invoque à la suite d'un grave préjudice subi. Dans l'imaginaire collectif des peuples du Loango, du *Koongo* et du Teke, le *Nkondi* fait partie des forces supranaturelles les plus féroces (D. Ngoïe-Ngalla 2011, p. 35). C'est une idole, une divinité qui peut tout pour la défense des intérêts des hommes. Il est une réponse aux besoins des hommes, pendant les périodes de crise. Une force défensive et protectrice en temps de guerre (S. R. Kaya Bilala, 2017, p. 190). Le *Nkondi* est un esprit violent dont le pouvoir destructeur est une arme

dissuasive contre les voleurs et les sorciers. Cela suffit pour maintenir la société dans une paix relative.

Une autre croyance, le *Mukomo*, qui est un autre moyen pour ramener l'ordre dans la société perturbée. Il assurait la protection du village contre les mauvais esprits et les attaques maléfiques des hommes mal intentionnés ou des sorciers disent nos informateurs (D. Ngoïe-Ngalla 2011, p. 35). Et lorsqu'on est poursuivi en justice, il n'y a rien de mieux à faire, pour sortir blanchi, que de se placer sous la protection du *mukomo*. Le tout se présente sous la forme d'un ensemble de préparation à partir de diverses plantes qu'un devin place dans une poterie qu'on enfuit ensuite sous terre et qu'on exhume, en cas de danger menaçant un individu, ou un groupe d'individus (S. R. Kaya Bilala, 2017, p. 192).

En dernier lieu, le *Leemba*, est un autre moyen par lequel la société recherche de la paix, qui est son objectif principal, le *leemba* n'a rien de la violence du *nkondi*. Le *maleembe* a tout de la douceur. Il rétablit les équilibres psychologiques perturbés, non par des moyens violents, mais par les moyens pacifiques de la persuasion. C'est pour cela que cette société ésotérique porte le nom de *leemba*, calmer ou adoucir dont le large champ sémantique est dominé par la notion de douceur et de paix. Société ésotérique fermée, les droits d'écologies sont élevés, de sorte que n'y accèdent que des sujets disposant de gros moyens de paiement. Selon nos informateurs, les adeptes menaient une existence austère et disciplinée (D. Ngoïe-Ngalla 2011, p. 35). Ils ne perdaient jamais de vue que le but de leur existence était la construction de la paix à l'intérieur de soi et autour de soi. Le *leemba* a généralement servi de fondement éthique au chef de village dont l'ensemble des villageois placés sous son contrôle attendaient un comportement exemplaire dans la gestion des affaires du village.

7. La justice

Ces populations qui dansent, qui pleurent et qui prennent du bon temps pour se divertir ont un sens aigu de la justice et une connaissance profonde de leur droit. C'est à partir du caractère complexe des relations sociales et de leur implication dans la marche générale de la société que ces peuples de l'Afrique avaient pris à cœur la science du droit comme instrument de gestion des rapports entre les individus vivant dans un

même environnement, dans leurs groupes d'appartenance et au sein de la société globale du Congo (D. Lebale, E.O. n°5). C'est à cette fin qu'une catégorie d'hommes s'adonne à la culture du droit et à l'art de la parole. Ils sont appelés les *Nzonzi*, du verbe *kuzonza*, en *kikoongo* qui signifie parler. Ce sont donc en quelque sorte, des professionnels de la parole mise au service de la justice et du droit. Benjamin Kala Ngoma qui écrit sur les *nzonzi* dans la société *beembe* affirme que :

Deux termes *beembe* synonymes et complémentaires, *Kilarimi* et *Nzonsi* traduisent le vocable français juge. Le *Kilarimi* (de *Kulalama*, juger, arbitrer un conflit) est le juge-arbitre qui juge à partir d'un corpus de coutumes fixant les droits et les devoirs de chacun dans la société et sanctionnant leur transgression (B. Kala Ngoma, 1990, p. 122).

Dans le même prolongement d'idées, Dominique Ngoïe-Ngalla reconnaît au *nzonzi* aussi bien son pouvoir d'homme de droit que son éloquence remarquable :

Le *Nzonzi*, personnage versé dans la science du droit et l'éloquence est l'objet d'une véritable vénération. Toujours bien pensées, ses sentences sont sans appel. Pour une raison : le souci d'harmonie et de paix sociales. Il s'efforce, lorsqu'il juge, de faire en sorte qu'aucune des parties en conflit ne perde la face (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 62).

Le même Dominique Ngoïe-Ngalla insiste sur le fait que le *nzonzi* : « sait jusqu'où peuvent conduire les ruminations de l'amour propre blessée », (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 62) mise aussi bien sur le droit que sur sa parfaite maîtrise de l'art de la parole et du beau discours. Ainsi affirme-t-il :

Professionnel de la parole, rompu à la connaissance du droit, et pour cela forcément psychologue, historien et sophiste un peu, capable, par l'artifice éblouissant du langage, de démontrer la culpabilité de l'innocent et l'innocence du coupable, le *nzonsi* est, dans la société *koongo*, un personnage considérable (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 62).

Mais généralement homme de bon conseil :

Il parvient, ce faisant, à maintenir une cohésion et une paix sociales toujours menacées dans une société en permanence traversée de tensions nées de peurs, réelles ou imaginaires, entretenues au sein de la société par les croyances sorcellaires, et dans le groupe lignager, par les rapports de pouvoir entre aînés et cadets (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 36).

La compétence de ces hommes en matière de droit avait conduit la société toute entière à leur devoir du respect. Cependant, pour être capables de les suivre dans les développements qu'ils font lors des procès, tous les africains s'étaient rendus d'avoir une solide culture des notions juridiques. En réalité, il n'y a pas d'école à proprement parler, pour l'apprentissage du droit. La science du *nzonsi* est un don inné, un don de Dieu : (*Mwampungu*), pensent les *Beembe*. La langue de la justice est savante, ne serait-ce que parce que le justifiable s'exprime en proverbes dont le nombre est tout simplement impressionnant.

Dans l'exercice de sa fonction de juge, le *Nzonsi* entend successivement les deux parties en litige ; d'abord, le plaignant (ou son représentant), *mufundi* (l'accusateur), ensuite le *mularimi* (l'accusé). Il procède par une série de questions afin d'éclairer l'auditoire ; puis il renvoie successivement en conclave (*mfuundu*) les deux parties. Le *Nzonsi* et ses assesseurs se retireront à la fin pour trancher.

En effet, pour l'ensemble de ces sociétés d'Afrique Noire et du Cogo les réalisations ou productions matérielles et spirituelles sont restées dans la pensée de Dominique Ngoïe-Ngalla, des éléments fondamentaux qui caractérisent les groupes ethniques bien structurés et organisés. Ces éléments portent sur les caractéristiques politiques, sociales, esthétiques, économiques et celles liées aux croyances religieuses. Tout cela avait travaillé pour donner à la société tout entière l'image d'une unité cohérente de parenté et d'un air de famille entre ses membres et ses différentes composantes sociales. Nous sommes là en présence, pour le cas des sociétés du Congo et d'Afrique, en face d'une civilisation que plus tard la colonisation française, qui est tombée sur elle à la fin du XIXe siècle, l'avait trouvée dans ses manifestations essentielles. Celle-ci a commencé à exister probablement, depuis le XIVe siècle, une période marquée par la présence des grands royaumes sur le territoire congolais. Celle-ci avait, certes, évolué, et était passée par des phases de mutations et de changements. Mais, pour l'essentiel de ses éléments, le fondement était resté stable. L'essentiel, c'est-à-dire,

l'ensemble des éléments sur la représentation du monde, par lequel ces peuples tiraient et élaboraient les codes sociaux et juridiques, mais aussi les grandes lignes de la logique de transformation de leur environnement.

Conclusion

Les sociétés d'Afrique et du Congo précoloniale sont des ensembles politiques riches, mais qui étonnent tous ceux qui entrent en contact avec les connaissances de ces peuples, surtout par la rigueur de l'organisation politique à laquelle il ne manquait, pour être moderne, que l'usage de l'écriture (D. Ngoïe-Ngalla, 2011, p. 36). La pratique de l'idéogramme existait certes, et peut-être pouvait évoluer pour s'achever en écriture sans la longue perturbation survenue avec l'irruption en son sein de la traite des Noirs dont le traumatisme, après une longue période d'agonie, a du mal à disparaître de la conscience collective des populations de ces sociétés⁴. Loin de la civilisation dite occidentale, et même de la démocratie athénienne, la conception déjà presque moderne et proche, par son intention, eût probablement inspiré des sociétés d'Afrique et du Congo indépendants. L'héritage reçu des sociétés de cette Afrique et du Congo, en effet, est affligé de traumatismes et de graves traumatismes psychologiques, venu d'un passé d'épouvante qui pesait sur les équilibres psychologiques. Et puis il y avait cette situation sociologique qui rendait difficile la formation d'une identité politique sur un espace fait d'une juxtaposition d'identités culturelles ayant chacune sa conscience collective singulière. Chacune de ces identités culturelles avait sa vision du monde incompatible avec celle des autres. Dans ces conditions comment faire pour former une communauté politique ayant des dessins communs et des buts de vie partagés ?

Sources et Références Bibliographiques

Sources orales

E.O. n°1, Achille René Mizingou, Doctorant, Brazzaville, 21 février 2021.

⁴ Les sociétés de l'Afrique et du Congo précoloniale.

- E.O. n°2, Etienne Magloire Mobenza, Doctorant, Brazzaville, 22 février 2021.
- E.O. n°3, Jean Marie Samba, Ingénieur-architecte, Brazzaville, 24 février 2021.
- E.O. n°4, Jean Paul Ngoïe-Ngalla, Retraité, Brazzaville, 24 février 2021.
- E.O. n°5, Daniel Lebela, Directeur Départemental de la CREF de Brazzaville, 21 février 2021.
- E.O. n°6, Pierre Mahoungou, Inspecteur retraité, Brazzaville, 26 février 2021.

Références Bibliographiques

- CAVAZZI A. G., 1732, *Relation historique de l’Éthiopie occidentale contenant la description des royaumes de Congo, Angola et Matamba*, Traduite de l’Italien par le R P. Jean Baptiste Labat, Delespine, Paris, p. 264-267.
- CUVELIER J., 1941-1953, *Document sur une mission française au Kakongo, 1766-1776. L’Ancien royaume de Congo*, Bruxelles.
- CUVELIER J., 1953, *Relations sur le Congo du père Laurent de Lucques (51700 61717)*, Bruxelles Mémoire de l’Institut Royal Colonial Belge, Tome XXXII, Fasc., 2.
- DAPPER O., 1686, *Description de l’Afrique*. Wolfgang Amsterdam.
- KAYA BILALA S. R., 2017, *La société beembe à la veille de l’installation coloniale française au Congo du XVIIIe au début du XXe siècle*, Thèse de doctorat unique, FLASH, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- NGOÏE-NGALLA D., 1976, « Aperçu sur le lyrisme beembe », *Cahier Congolais d’Anthropologie et d’Histoire*, Brazzaville, Congo, n°1, pp. 63-74.
- NGOÏE-NGALLA D., 1978, « A propos des marchés précoloniaux de Georges Dupré ». *Cahier Congolais d’Anthropologie et d’Histoire*, Brazzaville, Congo, n° 2, pp. 57-67.
- NGOÏE-NGALLA D., 1979, « Aspects de l’activité intellectuelle chez les Kongo XIV^e-XIX^e siècles », *La Semaine Africaine*, Brazzaville, n°1368 du 11 Octobre, p. 8.

- NGOÏE-NGALLA D., 1980, « Les kongo de la vallée du Niari. Mentalités, sensibilités et comportements », *La Semaine Africaine*, n°1882, p. 8.
- NGOÏE-NGALLA D., 1984, « Les rapports politiques du royaume de Loango et de la vallée du Niari », *Afrika Zamani*, n°14-15, p. 65-72.
- NGOÏE-NGALLA D., 1984, « Réflexion sur l'expansion bantoue à partir de la toponymie », in *Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, n°9, p. 7-12.
- NGOÏE-NGALLA D., 1988, *Les sociétés et les civilisations de la vallée du Niari dans le complexe ethnique kongo, XIII^e-XVIII^e siècles. Formes et niveaux d'intégration*, Thèse de doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris I, Panthéons Sorbonne.
- NGOÏE-NGALLA D., 2006, « Les fondements socio-historiques de l'orgueil ethnique des Vili du Loango », *Revue Lettres et Sciences Humaines*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, p. 100-114.
- NGOÏE-NGALLA D., 2007, *Aux confins du ntotila : Entre Mythe, Mémoire et Histoire, Bakaamba, Babeembe, Badoondo, Basuundi, Bakunyi*, Paris, Bajag-Meri.
- GOÏE-NGALLA D., 2011, *Les lignes de force de l'histoire anciennes des pays de Mouyondzi : Teke-laale, Babeembe*, Paris, Bajag-Meri.
- PIGAFFETTA L., 1965, *Description du royaume de Congo et des contrées environnantes*, traduit de l'italien et annoté par Willy Bal, 2^e Édition, Louvain, Newaulaert.
- PROYARD A., 1776, *Histoire de Loango, Kongo et autres royaumes d'Afrique, rédigé d'après les mémoires des préfets apostoliques de la mission française, enrichie d'une carte utile aux navigateurs*, Paris, N. Crappart. Librairie, P. Berton, Librairie.